

INFORMATIONS TENTES ENTREPRISES

Cher partenaire,

Vous avez choisi d'accueillir votre équipe dans une ou plusieurs tente(s) 3mx3m sur le Village du [Challenge contre la Faim](#) (cf. plan d'implantation).

Votre tente sera disponible [à partir de 10h](#), le [jeudi 15 juin 2023](#) pour installer votre matériel.

La décoration intérieure de votre tente est libre, en revanche, [vous n'avez pas la possibilité d'installer de visibilité à l'extérieur](#).

❖ Mobilier

Nous mettons à votre disposition le matériel suivant :

- ✓ 1 table 2m x 1m
- ✓ 2 chaises
- ✓ Un portant + cintres
- ✓ Une plaque avec la mention de votre société

❖ Les dossards

La distribution des dossards se fera uniquement [sous votre tente](#).

Il est très important d'informer vos salariés avant l'événement. [Aucun dossard ne pourra leur être remis sur l'espace commun de retrait](#).

Une boîte contenant les dossards de vos salariés sera à votre disposition pour effectuer la distribution ainsi que la liste d'émargement correspondant.

Les dossards seront classés par ordre alphabétique afin que la distribution soit plus fluide et le temps d'attente minime.

[Un bénévole d'Action contre la Faim vous aidera à distribuer les dossards](#) et prendra en charge, le cas échéant, des cas particuliers liés aux certificats médicaux non valides.

[VOUS ÊTES RESPONSABLES DE L'ACCUEIL DE VOS SALARIÉS !](#)

Les dossards sont équipés d'une puce collée au dos, nominatifs (chaque participant doit porter un dossard avec son nom) et accompagnés de 4 épingles à nourrice. Le dossard est à accrocher devant, sur le torse.



[DOSSARDS](#) : A placer COTE POITRINE. Veiller à NE PAS LE PLIER, ni le recouvrir d'un vêtement.



[ZONE DE DÉPART](#) : Attention aux tapis de détection, NE PAS RESTER A PROXIMITÉ DES TAPIS LORSQUE L'ACTIVITÉ EST TERMINÉE.

Voici la liste des documents à vérifier avant de délivrer le dossard au salarié participant

- ✓ Une **pièce d'identité** ou justificatif d'identité (badge de l'entreprise, carte de transport, etc.). Une photocopie est acceptée.
- ✓ Ainsi que :
 - * Pour la marche, le yoga, la zumba et les expériences immersives : un **engagement sur l'honneur**/décharge de responsabilité signé,
 - * Pour la course : un **certificat médical** mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme, datant de moins d'un an au jour de l'événement. La photocopie est acceptée.

OU

- * Une **licence** en cours de validité à la date du Challenge contre la Faim. Les licences suivantes sont acceptées : Athlétisme Compétition (FFA), Athlétisme Entreprise (FFA), Athlétisme Running (FFA), Athlétisme Santé (FFA), Pass' Running, FSCF Running, FSGT Running, UFOLEP Running, FFTriathlon, UNSS, UGSEL. Les licenciés doivent présenter une carte en cours de validité (moins d'un an également). La photocopie est acceptée.

Une fois ces documents vérifiés et validés, vous pourrez alors remettre le dossard au salarié et l'inviter à signer le cahier d'émargement.

Si l'un des documents présentés n'est pas conforme : non présentation de certificat médical, date non valide, mention non conforme, etc., vous pourrez proposer à votre salarié de signer **une décharge**. **Cette décharge engage les participants à pratiquer exclusivement la marche ou la zumba ou le yoga ou à participer aux expériences immersives**, dans le cadre de la manifestation sportive, et dégage l'association de toute responsabilité en cas d'accident. Il ne pourra pas courir.

Vous trouverez joint à ce document, un **engagement de responsabilité** sur la bonne vérification des certificats médicaux des participants. Ce document est à nous retourner signé le jour de l'événement.

❖ La distribution de la collation dans votre tente :

L'eau, les barres de céréales et biscuits prévus pour chacun des participants seront à votre disposition.

Dans un souci environnemental, nous vous remercions de porter une attention particulière au **TRI ET AU RECYCLAGE DES DECHETS**, plusieurs corbeilles seront mises à votre disposition afin de trier les détritres alimentaires, les bouteilles en plastique et les gobelets.